



-----  
**LE MINISTRE  
(GOUVERNEUR DE LA BAD)**  
-----

**0351**  
N° : \_\_\_\_\_/MPD/CAB-00/ct-ca

Abidjan, le **04 JUIN 2020**

**COMMUNIQUE DU BUREAU DES CONSEILS DES GOUVERNEURS DU GROUPE  
DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SUITE A SA REUNION DU  
4 JUIN 2020 RELATIVE AU TRAITEMENT DE LA PLAINTE DE LANCEURS  
D'ALERTE CONTRE LE PRESIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT**

- a) Le Bureau tient à réitérer que le Comité d'éthique des Conseils d'administration a rempli son rôle en ce qui concerne cette affaire conformément à la règle applicable en vertu de la Résolution B/BG/2008/11 du Conseil des gouverneurs.
- b) Le Bureau a également réitéré que la Présidente des Conseils des gouverneurs a rempli son rôle en acceptant les conclusions du comité d'éthique conformément à ladite résolution.
- c) Cependant, dans le but de réconcilier les différents points de vue de chaque gouverneur dans la résolution de cette affaire, le Bureau convient d'autoriser une revue indépendante du rapport du comité d'éthique des conseils d'administration concernant les allégations examinées par le Comité d'éthique et les éléments fournis par le Président du Groupe de la Banque dans l'intérêt d'une procédure en bonne et due forme.
- d) La revue indépendante devra être menée par une personne neutre, intègre, de haut calibre ayant une expérience incontestable et une réputation internationale avérée, dans un délai de deux à quatre semaines maximum, en tenant compte du calendrier électoral du Groupe de la Banque.
- e) Le Bureau a convenu que, au cours d'une période de 3 à six mois et à la suite de la revue indépendante du rapport du Comité d'éthique, un examen complet de la mise en œuvre de la Politique de dénonciation d'abus et de traitement des griefs de la Banque devra être effectué, en vue de garantir que la Politique est correctement appliquée et de la réviser, le cas échéant, pour éviter à l'avenir des situations de cette nature.

**Présidente du Bureau du Conseil des Gouverneurs  
du Groupe de la Banque africaine de développement**

**Mme Nialé KABA**

